



Programme LEADER 2007-2013 – Axe 4 du FEADER – Mesure 321  
Action 5 - Proposer une offre de services de proximité - D 51



### Contexte

Depuis de nombreuses années, les activités sportives se déroulent dans des préfabriqués vieux de plus de 40 ans, utilisés au préalable pour l'établissement scolaire.

Ces salles ne répondent plus aux normes relatives à l'économie d'énergie et à l'accessibilité, il est donc nécessaire de prendre en considération ces éléments pour mettre en place des locaux avec une qualité d'accueil tant de part une meilleure accessibilité qu'une meilleure isolation.

De plus, face au nombre croissant de licenciés participants aux activités sportives, il devient primordial d'offrir des locaux de dimension en adéquation avec une demande en constante augmentation.

La particularité de cet équipement sportif est qu'il s'inscrit dans une cohérence avec les équipements déjà situés sur la commune (gymnase, stade..) pour en faire un véritable pôle sportif d'équilibre avec les 2 autres pôles situés sur Figeac et Cajarc, au niveau de l'intercommunalité.

### Objectifs visés

- Offrir un service sportif de qualité à la population locale
- Améliorer les conditions de fonctionnement des associations locales
- Favoriser le développement des activités sportives et de fait le lien social
- Permettre d'avoir un établissement favorisant la maîtrise de la consommation d'énergie

### Présentation résumée

Ce projet consiste donc à financer le bâtiment qui va être construit accolé au gymnase actuel. Les dépenses seront relatives aux travaux, aux équipements et à la maîtrise d'œuvre. Il faut noter que les préfabriqués actuels seront supprimés pour y installer à la place un parking et ainsi améliorer l'accès à ce pôle sportif.

Le projet architectural a été travaillé largement en concertation avec les associations sportives concernées par le projet, ainsi que les fédérations correspondantes et les architectes.

Une fois les travaux finalisés, des conventions de mises à disposition seront élaborées entre la mairie et chacune des associations sportives, afin d'assurer l'animation du lieu

### Points d'intérêt / spécificités LEADER

#### **PUBLIC CIBLE**

- ✓ Projet adapté pour l'enfance et la jeunesse mais plus généralement pour toute la population.

#### **EFFET STRUCTURANT**

- ✓ Projet complétant l'offre actuelle, favorisant la répartition des services sportifs sur le territoire et structurant dans l'aménagement des différents espaces pour le public.



**Thème :** Sport

**Sous-thèmes :** Pôle sportif

Midi Pyrénées - 46 - Lot /  
Quercy Rouergue /  
Figeac Communauté / Bagnac sur Célé

**Impact territorial :** Intercommunal

**Porteur de Projet :**  
Commune de Bagnac sur Célé

**Forme juridique :** Collectivité locale

**Budget :**

Coût total éligible : 550 000€

**Co-financeurs du projet :**

**Europe LEADER : 126 500 € - 23 %**

Etat : 20 %

Région : 20 %

Département : 15 %

Collectivité : 2 %

Autofinancement: 20 %

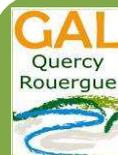
**Type de dépenses :**

matérielles et immatérielles

**Dates du projet :**

début : Octobre 2012

fin : Novembre 2014



**Rédacteur de la fiche :**

GAL Quercy Rouergue

[gal.quercyroergue@wanadoo.fr](mailto:gal.quercyroergue@wanadoo.fr)

[www.leader-quercyroergue.org](http://www.leader-quercyroergue.org)

date de rédaction : 14/09/2012

dernière mise à jour : 19/11/2012